

*Le courrier du jeudi est consultable ou téléchargeable sur le site de l'inspection académique.  
<http://www.educreuse23.ac-limoges.fr/ia23/> (rubrique «courrier du jeudi»)*

## **I - Volet "direction d'école"**

### **A - Mise en place du service d'accueil dans les écoles - Déclaration individuelle d'intention de grève**

Un préavis de grève a été déposé pour le **mardi 31 janvier 2012**. Conformément à la réglementation, chaque enseignant qui a l'intention de prendre part à la grève doit en faire la déclaration à l'inspecteur de sa circonscription au moins 48 heures avant soit par : lettre, télécopie, courrier électronique.

Dans un souci d'authentification, les courriers électroniques seront adressés depuis les boîtes fonctionnelles : soit de l'agent : [prénom.nom@ac-limoges.fr](mailto:prénom.nom@ac-limoges.fr) , soit de l'école : [ecole.-----@ac-limoges.fr](mailto:ecole.-----@ac-limoges.fr)

(Demander un accusé de réception en cliquant sur l'option "**demandeur un accusé de réception**")

La lettre, la télécopie ou le courrier électronique devra parvenir :

- ✓ pour la circonscription de Guéret 1 : 1, place Varillas - CS 20129 - 23003 Guéret
  - Fax : 05 87 86 61 01 - [circonscription.gueret1@ac-limoges.fr](mailto:circonscription.gueret1@ac-limoges.fr)
- ✓ pour la circonscription de Guéret 2 : 1, place Varillas - CS 20129 - 23003 Guéret
  - Fax : 05 87 86 61 01 - [circonscription.gueret2@ac-limoges.fr](mailto:circonscription.gueret2@ac-limoges.fr)
- ✓ pour la circonscription d'Aubusson : allée Jean Marie Couturier BP 53 - 23200 Aubusson
  - Fax : 05 55 66 87 97 - [circonscription.aubusson@ac-limoges.fr](mailto:circonscription.aubusson@ac-limoges.fr)

S'il s'avère que le chiffre de 25 % de personnels ayant déclaré leur intention de faire grève est atteint dans une école, le maire de la commune en sera aussitôt informé afin qu'il soit en mesure de mettre en place le service d'accueil.

## **II - Volet "gestion des personnels"**

### **B - Inscription sur la liste d'aptitude pour l'accès au grade de personnel de direction de 2<sup>ème</sup> classe au titre de l'année 2012**

*Référence : note de service ministérielle DGRH - E2-3 n°2012-007 du 6 janvier 2012 (BO n°3 du 19 janvier 2012)*

Vous trouverez **sur le site de l'inspection académique** la circulaire rectorale relative à l'inscription sur la liste d'aptitude pour l'accès au grade de personnel de direction de 2<sup>ème</sup> classe au titre de l'année 2012 ainsi que le dossier de candidature.

**Contact** : Isabelle PORTE - Rectorat - DP3 - Tel. 05 55 11 42 06 ou 05 55 11 42 08 - [isabelle.porte@ac-limoges.fr](mailto:isabelle.porte@ac-limoges.fr)

### **C - Mouvement interdépartemental - Rentrée scolaire 2012 - Barème consultable dans I-Prof**

Les enseignants ayant formulé des vœux pour les mutations pourront consulter dès à présent dans IPROF : <https://appli.ac-limoges.fr/iprof/ServletIprof> (rubrique SIAM) leur barème validé.

Vous voudrez bien faire part de vos observations éventuelles **au plus tard le 6 février 2012**, délai de rigueur. Les éléments du barème validé seront transmis aux services du Ministère de l'éducation nationale dès le 9 février 2012.

**Contacts** : Annie HOAIR - DIPEM - Tel. : 05 87 86 61 25 – [annie.boutry@ac-limoges.fr](mailto:annie.boutry@ac-limoges.fr)  
Cyril DELAVault – DIPEM - Tel : 05 87 86 61 27 - [cyrille.delavault@ac-limoges.fr](mailto:cyrille.delavault@ac-limoges.fr)

## **D - Formation de préparation au Diplôme de Directeur d'Établissement d'Enseignement Adapté et Spécialisé (DDEEAS) - Année scolaire 2012/2013**

Une formation préparant au diplôme de directeur d'établissement adapté et spécialisé (DDEEAS) sera assurée durant l'année scolaire 2012-2013 à l'institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des jeunes handicapés et les enseignements adaptés (INSHEA), à Suresnes.

Les enseignants intéressés prendront contact préalablement avec Madame l'inspectrice de l'éducation nationale chargée de l'A.S.H. circonscription Guéret 2 ASH.

Les candidatures seront adressées par la voie hiérarchique **avant le 17 février 2012.**

**Contacts :** Yamina YESSAD-BLOT, IEN Guéret ASH - Tel. 05 87 86 61 35  
Maryse PASQUET - DIPEM - Tel. 05 87 86 61 09

## **III - Volet "Informations diverses"**

### **E - « Lutte contre le harcèlement à l'école : l'affaire de tous »**

Le ministère lance pour la première fois en France une campagne nationale de sensibilisation destinée à mobiliser les élèves, les parents, le personnel de l'éducation contre toutes les formes de harcèlement entre élèves.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site de référence :

<http://www.agircontreleharcelementalecole.gouv.fr>

### **F - Action sociale en faveur des personnels**

Vous trouverez **en ligne sur le site de l'inspection académique** le dépliant relatif à l'action sociale en faveur des personnels. Vous pouvez également consulter le site internet :

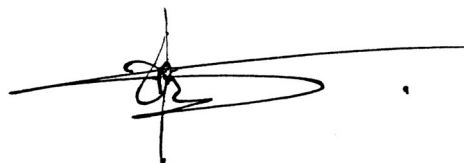
<http://www.educreuse23.ac-limoges.fr/ia23/Action%20sociale/Action%20sociale.htm>

### **G - Info SRIAS**

Vous trouverez **en ligne sur le site de l'inspection académique** les bulletins d'info SRIAS n° 1, 2 et 3 concernant :

- ✓ n°1 : l'aide à la location de véhicule utilitaire,
- ✓ n°2 : l'aide aux parents d'enfants hospitalisés (p laquette d'information),
- ✓ n°3 : l'attribution de places gratuites de théâtre .

**Contact :** Philippe DEFAYE - SRIAS- 27, rue Théodore Bac - 87100 Limoges  
Tel. 05 55 11 67 56 ou 05 55 11 61 11 - [philippe.defaye@limousin.pref.gouv.fr](mailto:philippe.defaye@limousin.pref.gouv.fr)



Dominique BERTELOOT